



RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE PRÉVENTION DES RISQUES BIOTECHNOLOGIQUES

EXPÉRIENCES ET PERSPECTIVES DE LA FAO

Aperçu de l'expérience
acquise par les **projets
de renforcement des
capacités** en matière de
prévention des risques
biotechnologiques et de
biosécurité de la FAO



RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE PRÉVENTION DES RISQUES BIOTECHNOLOGIQUES

Aperçu de l'expérience acquise par
les projets de renforcement des
capacités en matière de prévention
des risques biotechnologiques et de
biosécurité de la FAO

EXPÉRIENCES ET PERSPECTIVES DE LA FAO

ALESSANDRA SENSI

Fonctionnaire
en biosécurité
Sous-division
de la recherche
et de la
vulgarisation

KAKOLI GHOSH

Fonctionnaire
agricole
Division de la
production végétale
et protection
des plantes

MASAMI T. TAKEUCHI

Spécialiste de la
sécurité sanitaire des
aliments (évaluation)
Division de la nutrition
et la protection des
consommateurs

ANDREA SONNINO

Chef
Sous-division
de la recherche
et de la
vulgarisation

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

ISBN 978-92-5-106368-2

Tous droits réservés. Les informations contenues dans ce produit d'information peuvent être reproduites ou diffusées à des fins éducatives et non commerciales sans autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur à condition que la source des informations soit clairement indiquée. Ces informations ne peuvent toutefois pas être reproduites pour la revente ou d'autres fins commerciales sans l'autorisation écrite du détenteur des droits d'auteur.

Les demandes d'autorisation devront être adressées au:

Chef de la Sous-division des politiques et de l'appui en matière de publications électroniques

Division de la communication

FAO, Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie

ou par courrier électronique à

copyright@fao.org.

© FAO 2010

TABLE DES MATIÈRES

	ACRONYMES	v	
	AVANT-PROPOS	vii	
	INTRODUCTION	1	■
PROJET DE LA FAO DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE PRÉVENTION DES RISQUES BIOTECHNOLOGIQUES: STRUCTURES ET COMPOSANTES		11	■
	PROJETS NATIONAUX	13	■
	PROJETS RÉGIONAUX, SOUS-RÉGIONAUX ET INTERREGIONAUX	29	■
	PROJETS INTERNATIONAUX	33	■
	GESTION DE PROJETS ET QUESTIONS FINANCIÈRES	35	■
	COORDINATION, INFORMATION ET DIFFUSION	37	■
	CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES FUTURES	43	■
	ANNEXE 1	50	
	CRÉDIT-PHOTO	53	



RENFORCEMENT
DES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE
PRÉVENTION DES RISQUES
BIOTECHNOLOGIQUES
EXPÉRIENCES ET PERSPECTIVES DE LA FAO

ACRONYMES

ADN	Acide désoxyribonucléique
AIES	Association internationale d'essais de semences
BAuD	Banque asiatique du développement
BM	Banque mondiale
CAP	Connaissances, attitudes et pratiques
CDB	Convention sur la diversité biologique
CEEAS	Communauté économique des États d'Afrique centrale
COAG	Comité de l'agriculture
ComDev	Communication pour le développement
CRGAA	Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture
CSS	Coopération Sud-Sud
CTPD	Coopération technique entre pays en développement
CTPT	Coopération technique entre pays en transition
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FDf	Formation des formateurs
FEM	Fond pour l'environnement mondial
GCRAI	Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale
INFOODS	Réseau international des systèmes de données sur l'alimentation
MERCOSUR	Marché commun austral
NENA	Proche-Orient et Afrique du Nord
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OGM	Organismes génétiquement modifiés
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non-gouvernementale
OTC	Obstacles techniques au commerce
OVM	Organismes vivants modifiés
PCR	Réaction en chaîne de la polymérase
PCT	Programme de coopération technique
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
R/CCA	Règlements/Commission du Codex Alimentarius
SPS	Mesures sanitaires et phytosanitaires
TIRPAA	Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture
UNU-IAS	Université des Nations Unies - Institut des hautes études



AVANT-PROPOS

Le renforcement des capacités est au cœur du mandat de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Ce travail résulte de l'analyse et de l'évaluation approfondies des activités de renforcement des capacités de la FAO en matière de prévention des risques biotechnologiques. Sa publication coïncide avec le besoin de partager les réflexions et les recommandations clés issues de la première série de projets développés et mis en œuvre par la FAO depuis 2002, alors que le Fonds pour l'environnement mondial (FEM)- en sa qualité de mécanisme financier désigné par la Convention sur la diversité biologique et son Protocole sur la prévention des risques biotechnologiques¹ - et d'autres agences partenaires du système des Nations Unies concernées par cette question, réalisent des évaluations similaires.

Une étude théorique interne des rapports, études, documents de projet, et sujets clés mis en évidence au cours des réunions du groupe de travail de la FAO sur la prévention des risques biotechnologiques, et des contributions externes, ont permis d'accomplir cette analyse. Ces données ont été systématiquement recueillies pendant la mise en œuvre des activités de projets et analysées plus en profondeur

¹ Le Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques a été adopté en 2000 et est entré en vigueur en septembre 2003.

dans le cadre d'une réunion *ad hoc* d'experts et lors des contacts fréquents avec les contreparties nationales.

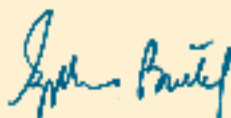
Ce document met en évidence les principales difficultés rencontrées lors de la planification et exécution de projets de renforcement des capacités en matière de prévention des risques biotechnologiques, ainsi que les perspectives futures. Il devrait favoriser l'amélioration des prochaines activités de l'Organisation dans ce domaine et contribuer à la formulation de stratégies communes mondiales en matière de prévention des risques biotechnologiques, conformément au Protocole de Cartagena et à d'autres instruments internationaux connexes.

La première partie de cette étude est une présentation générale du cadre conceptuel de la FAO en matière de prévention des risques biotechnologiques dans une approche plus large sur la biosécurité.

La deuxième partie présente un portefeuille de 26 projets (actuellement en cours ou terminés) sur le renforcement des capacités en matière de prévention des risques biotechnologiques au niveau national, régional et mondial, ainsi que leur structure, leurs composantes et leurs modalités de financement. Pour assurer la sécurité en matière d'utilisation des biotechnologies modernes et favoriser ainsi une production alimentaire et agricole durables, ainsi que renforcer les capacités de partage de l'information, institutionnelles et techniques, l'approche de la FAO repose essentiellement sur la formation.

Chaque section contient des réflexions sur l'expérience acquise. Les conclusions sur le chemin à suivre indiquent que les partenariats, la dimension régionale et le développement/renforcement des réseaux d'expertise existants joueront un rôle croissant dans le cadre des initiatives futures.

Les efforts de nombreuses institutions issues des pays concernés, incluant les comités nationaux de recherche sur la prévention des risques biotechnologiques, ministères, universités et instituts de recherche, les organisations non-gouvernementales (ONG) et le secteur privé, ont rendu possible la réalisation des activités analysées dans ce document. Nous remercions infiniment la précieuse contribution des coordonnateurs nationaux des projets, des consultants nationaux et internationaux, des experts CTPD/CTPT² du Programme de partenariat de la FAO, des participants aux activités de formation, et de tout le personnel du siège et des bureaux décentralisés de la FAO. Il n'aurait pas été possible d'atteindre ces résultats sans leur enthousiasme, leurs compétences et leur dévouement. Nous sommes certains de pouvoir compter sur une participation tout aussi proactive lors des activités futures de la FAO dans ce domaine.



Ezzeddine Boutrif

Directeur,
Division de la nutrition et de la
protection des consommateurs

Président,
Groupe de travail interdépartemental
sur la biosécurité

² Coopération technique entre pays en développement/Coopération technique entre pays en transition

